



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-4530>

Département(s) de publication : **84**

Annonce n° **26-4530**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Mairie de Cavailon

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21840035600018

Ville : CAVAILLON CEDEX

Code postal : 84301

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 84

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <http://www.e-marchespublics.com>

Identifiant interne de la consultation : 26-40-13

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Gérard DAUDET

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété.
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** 1. Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il n'est pas frappé par une interdiction de soumissionner à un marché public. 2. Une déclaration sur l'honneur concernant, d'une part le chiffre d'affaires global et, d'autre part, s'il y a lieu, le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles auxquelles se réfère la présente consultation réalisée au cours des trois derniers exercices. 3. Assurance responsabilité professionnelle : Le titulaire (contractant unique ou cotraitant d'un groupement) assume l'ensemble de ses responsabilités professionnelles encourues du fait de tous dommages corporels, matériels ou immatériels, causés au maître d'ouvrage ou aux tiers au

contrat. Le titulaire est assuré contre les conséquences pécuniaires de ces responsabilités par le contrat d'assurance désigné à l'acte d'engagement. 4. Assurance de responsabilité civile décennale : Le titulaire (contractant unique ou cotraitant d'un groupement) devra présenter une garantie décennale couvre les dommages survenus après la réception des travaux par le maître d'ouvrage pour le compte de laquelle des travaux ou un ouvrage immobilier sont réalisés pendant 10 ans. Le délai démarre le lendemain de la signature du procès-verbal de réception des travaux. 5. Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites 6. Formulaire DC1 : Lettre de candidature 7. Formulaire DC2 : Déclaration du candidat 8. Chaque membre du groupement d'entreprises doit transmettre une habilitation autorisant le mandataire du groupement à l'engager.

- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** 1. Les moyens humains (composition et l'organisation de l'équipe du groupement ou de l'entreprise) que le candidat mettra à disposition et chargés de l'exécution, précisant notamment le niveau de formation, les spécialités, les qualifications et expériences professionnelles du ou des responsables de la prestation de service ou de la conduite et du contrôle des travaux. 2. Une note descriptive des moyens matériels (outillage, matériel, équipement technique) dont dispose le candidat et/ou mis à la disposition du maître d'ouvrage ou de l'acheteur pour l'exécution du marché. 3. Documentations, nomenclatures, fiches techniques et marques commerciales des matériels proposés pour l'exécution. 4. Un dossier de références présentant des opérations (si possible de même importance ou de même nature) que l'opération projetée menées à terme et attestant de sa compétence dans les règles de l'art, assorti d'attestations de bonne exécution. Le soumissionnaire devra fournir des certificats de capacité, attestations ou déclarations du destinataire ou de l'opérateur économique afin de démontrer son savoir-faire, son efficacité, son expérience ou la fiabilité de l'équipe dédiée à l'exécution du marché. 5. Certificats de qualifications professionnelles établis par un organisme indépendant ou par des organismes établis dans d'autres États membres, habilitations professionnelles spécifiques à l'objet du marché, diplômes ou permis obligatoires nécessaires à l'exécution du marché. 6. Les compétences attendues pour l'ensemble du groupement 7. L'indication des mesures de gestion environnementale appliquées lors de l'exécution du marché.

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 16/02/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Prix - 50 Valeur technique - 45 Valeur environnementale - 5

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN SYSTEME DE CLIMATISATION REVERSIBLE ET TRAITEMENT D'AIR DANS LES ECOLES

Code CPV principal - Descripteur principal : 45331000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché a pour objet des travaux nécessaires pour climatiser un espace privilégié dans chaque établissement scolaire de la commune, servant de pièce de rafraîchissement pour les...(voir DCE)

Lieu principal d'exécution du marché : Plusieurs lieux

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détail sur la visite (si oui) : La visite de chaque site sera organisée, elle est obligatoire pour chaque soumissionnaire. Les dates de visite du site sont fixées au 4 février 2026 à 8h30 et au 11 février 2026 à 8h30. Les candidats seront attendus devant l'entrée de l'école des Vignères au 223 rue des vendangeuses. ...(voir DCE)

Autres informations complémentaires : Durée: voir documents du marché. Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/01/2026